

**PROGRAMME R2 Mixte Bourgogne Franche comté CD 21 25 ET 70
ORGANISATION : SPC Belfort**

Inscriptions auprès de votre Président de CD avant le 1^{er} MAI 2024

Epreuve qualificative pour la R1 MIXTE du 13 14 et 15 Septembre 2024 à PAGNY LA VILLE CD21

LIEU : Port de 90 BOUOGNE canal du Rhône au Rhin – Voitures derrière les pêcheurs – Parcours de remplacement 90 BREBOTTE canal du Rhône au Rhin

Elle se déroule en 3 manches de 3 h - Deux manches le samedi 01/06/2024, une manche le dimanche 02/06/2024

REGLEMENT : Epreuve régie par le règlement FFPSed

LIMITATIONS

- Cannes au coup 13 m
- Cannes moulinet 8 m
- Esches :
 - 1/2 litre de fouillis dont 1/4 de vaseux maxi
 - 1/2 litre autres esches
- Amorce :
 - 12 litres terre comprise

HORAIRES

Samedi 01/06/2024 : 1^{ere} manche

- RdV 6h
- Tirage au sort 6h30
- Début des contrôles 7h30
- Amorçage 8h20
- Début de la 1^{ere} manche 8h30
- 5 minutes 11h25
- Fin de la 1^{ere} manche 11 h30

Samedi 01/06/2024 : 2^e manche

- Distrib fiches 13h00
- Contrôles 14h00
- Amorçage 14h50
- Début 2^e manche 15h
- 5 minutes 17h55
- Fin 2^e manche 18h

Dimanche 02/06/2024 : 3^e manche

- RdV 7h30
- Fiches 8h
- Début des contrôles 9h
- Amorçage 9h50
- Début de la 3^e manche 10h
- 5 minutes 12h55
- Fin de la 3^e manche 13h

RESULTATS 14h

RESTAURATION BUVETTE A la charge du SPCB

Les lots de pêche sont mis à notre disposition, il est demandé à chaque pêcheur, accompagnateur de respecter l'environnement de pêche et les lieux de stationnement.

Conformément à la décision validée lors de la réunion des Présidents de CR et de CD eau douce le 23 février 2019 à Bourges, chaque participant à un Championnat individuel doit s'acquitter d'une cotisation fixée à 7€. La totalité du montant encaissé sera conservée par le CD organisateur pour couvrir les frais de l'épreuve.

